

AVIS
REUNION D'INFORMATION PREALABLE
RELATIVE A UN PROJET SOUMIS A ETUDE D'INCIDENCES
SUR L'ENVIRONNEMENT
COMMUNES SUSCEPTIBLES D'ETRE IMPACTEES : HUY, WANZE,
MODAVE, NANDRIN

Thomas & Piron Bâtiment SA (Rue du Fort d'Andoy, 5 – 5100 Wierde) informe la population qu'elle souhaite introduire une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées concernant l'urbanisation d'un terrain de 1,6 ha situé à Huy au niveau de la rue Renier de Huy, la rue Saint-Hilaire et la rue du Petit Paris sur l'ancien site Felon – Lange (parcelles cadastrées à Huy, 2ème division, section A, 1046K, 1043K, 1041L², 1043L, 1105Y).

Le projet porte sur la réalisation d'un quartier résidentiel et prévoit, notamment, l'ouverture d'une nouvelle voirie traversante entre la rue Saint-Hilaire et la rue du Petit Paris.

Conformément à la législation en vigueur (le Livre 1^{er} du Code de l'Environnement), ce projet fera l'objet d'une réunion d'information du public puis d'une étude d'incidences sur l'environnement.

La réunion d'information préalable aura lieu le 12 janvier 2022 à 18h30 à la salle de spectacle de l'IPES HUY, Avenue Delchambre 6, 4500 Huy.

Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Cette présentation a pour objet :

- 1) de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3) de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4) de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

En vertu des mesures de distanciation sociale et de sécurité liées au Covid 19, la capacité de la salle est limitée à 200 personnes. Dès lors, une inscription obligatoire est à transmettre en utilisant le formulaire de contact disponible sur le site www.huy-felon-lange.com. Il est également possible de s'inscrire par téléphone au 0474.57.27.94.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de cette réunion information préalable, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal (Commune de HUY : 1, Grand-Place, 4500 HUY, Commune de WANZE : 39, Chaussée de Wavre, 4520 WANZE, Commune de MODAVE : 1 – 3, Place Georges Hubin, 4577 MODAVE, Commune de NANDRIN : 1, Place Ovide Musin, 4550 NANDRIN), en y indiquant son nom, prénom et adresse. Elles sont également à adresser en copie au demandeur (Thomas & Piron Bâtiment SA : par courrier à l'adresse suivante : Rue du Fort d'Andoy, 5, 5100 Wierde ou par courriel à s.vandenhende@thomas-piron.eu).

Toute personne peut obtenir des informations complémentaires auprès de l'auteur de projet : Sydney Vandenhende (s.vandenhende@thomas-piron.eu – 0478 50 83 93).

Le demandeur se réserve le droit d'adapter les modalités pratiques d'organisation de la réunion en fonction de l'évolution sanitaire Covid-19 suivant les recommandations/impositions des autorités locales, régionales, provinciales et/ou fédérales.